



Gendarmerie de Bouilly

Rénovation du bâtiment de la brigade de gendarmerie

Rubrique
Patrimoine départemental

Contact Presse

Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—

Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

En 2022, le Département de l'Aube a lancé un plan de rénovation des bâtiments de gendarmerie dont il est propriétaire. Il a d'abord effectué un diagnostic complet du parc immobilier des gendarmeries concernées, puis a établi un programme pluriannuel d'investissement dont la première à en bénéficier est la gendarmerie de Bouilly pour un montant de 355 100 € TTC.

Ces locaux, loués par l'Etat, s'étendent sur le territoire de deux communes :

- **766 m² à Bouilly,**
- **977 m² à Souligny.**

■ Phase 1 : les travaux de rénovation du bâtiment

De mai à juillet 2024 :

- **Mise en accessibilité** : création d'une rampe d'accès sur la façade principale (ouest), modification de l'escalier, remplacement de la banque d'accueil avec aménagement pour les équipements de radio ;
- **Isolation thermique** : mise en œuvre d'une ITE (Isolation thermique par l'extérieur), isolation des combles, remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures, avec traitement solaire des vitrages et volets roulants électriques ;
- **Sécurisation du site** : installation d'un rideau métallique sur la porte d'entrée, menuiseries extérieures anti-effraction, installation d'une alarme intrusion ;
- **Sécurité incendie** : mise en place d'un système d'alarme incendie ;
- **Mise en conformité des cellules** : installation d'un chauffage au sol, remplacement des sanitaires par des équipements conformes au référentiel des gendarmeries ;
- **Rénovation globale** : réfection complète des installations électriques avec intégration de circuits secourus, radiateurs à inertie, de luminaires intérieurs et extérieurs à LED, d'un système de ventilation, remplacement des revêtements de sol, remplacement des appareils sanitaires, mise en peinture des murs et des plafonds, remplacement des portes du sous-sol par des portes coupe-feu (locaux d'archives et de stockage).



■ Phase 2 : les travaux extérieurs

Rubrique
Patrimoine départemental

Contact Presse

Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—

Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

D'avril à juin 2025 :

- Sécurisation du site : remplacement des clôtures, du portillon et des deux portails (dont un coulissant motorisé), à hauteur réglementaire 2.20 m selon référentiel des gendarmeries ;
- Rénovation des voiries et réseaux divers (VRD) ;
- Réfection des enrobés : accès piétons et véhicules, stationnement et mise en conformité de l'aire de lavage ;
- Élagage d'arbres et suppression de haies en limite de propriété.

■ Coûts des travaux, intégralement pris en charge par le Département

Montant total de la phase 1 : 235 687,92 € TTC

Montant total de la phase 2 : 119 412,79 € TTC

Montant total de l'opération : 355 100,71€ TTC

■ Les gendarmeries appartenant au Département

Le Département possède 14 sites de gendarmerie (comprenant des locaux administratifs et des logements), sur les 25 qui existent dans l'Aube.

Le Département est historiquement propriétaire de ces biens (tout comme les tribunaux, la Préfecture ou les sous-préfectures) qu'il met à disposition de l'Etat (ministères des armées et de l'intérieur) pour y accueillir les brigades de gendarmerie. Actuellement, 10 de ces gendarmeries sont occupées par ces brigades. Quand les brigades quittent les locaux, le Département, qui n'en a plus l'utilité, les met en vente.

La rénovation et la sécurisation d'autres brigades de gendarmerie sera également réalisée telle que celles de Chaource, Marcilly-le-Hayer, Ervy-le-Châtel et Piney. Des travaux énergétiques seront par ailleurs réalisés sur celle de Bar-sur-Seine.

